

Nette baisse de la participation aux élections sociales

■ Les syndicats y voient un effet de la dégradation des conditions de travail.

Un copier-coller de 2012. Le bilan des élections sociales 2016 est à peu près le même que quatre ans plus tôt. En résumé : des scores stables, avec une légère progression du syndicat libéral CGSLB aux dépens de la CSC (chrétien) et de la FGTB (socialiste).

Le ministre de l'Emploi Kris Peeters (CD&V) a dévoilé mercredi les résultats provisoires des élections (91 % des données) auxquelles les travailleurs du privé étaient appelés dans le but d'élire leurs représentants au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) et au Conseil d'entreprise (CE). Les résultats définitifs ne seront connus qu'en septembre, mais on peut déjà en tirer les deux enseignements majeurs.

1 La CSC reste largement le premier syndicat du pays. Si d'élection en élection, l'écart se resserre entre les trois principales organisations syndicales du pays, la CSC reste nettement en tête avec 51,8 % des suffrages pour le CPPT et 50,98 % pour le CE. En termes de répartition des sièges, l'avance est encore plus significative avec 57,97 % des postes au CPPT et 55,85 % au CE. C'est en Flandre que la CSC (ou l'ACV) domine le plus nettement, avec des scores oscillant autour des 55 %. Elle est aussi première en Wallonie (47-48 %) et à Bruxelles (+/- 45 %).

2 Chute de la participation. La chute est sévère: 65,44 % des travailleurs ont pris part au vote cette année visant à renouveler le CPPT, contre 71,65 % en 2012. Les

chiffres concernant le CE sont assez similaires, passant de 70,17 % en 2012 à 63,5 % en 2016. Les travailleurs "ne sont pas obligés de voter", a rappelé à cet égard Kris Peeters. Dans ce contexte, le taux de participation "reste élevé", a estimé Marc Goblet (FGTB).

Cela dit, la baisse dépasse quand même les six points de pourcentage. C'est significatif. Comment l'expliquer ? Marie-Hélène Ska (CSC) exclut l'idée d'un rejet des structures syndicales de la part des travailleurs, comme on peut le constater chez les électeurs en ce qui concerne les partis politiques traditionnels. "Si c'était le cas, il n'y aurait pas eu un tiers de nouveaux candidats et un tiers de jeunes de moins de 35 ans", a-t-elle commenté mercredi.

Selon elle – et elle est rejointe dans son analyse par ses collègues des autres syndicats – la baisse de la participation n'est qu'une traduction d'un "travail qui devient de plus en plus précaire dans les entreprises. La participation des travailleurs aux élections sociales se complique". Elle pointe entre autres les intérimaires qui n'ont pas le droit de vote ou les refus de certaines entreprises d'offrir aux gens la possibilité de voter électroniquement ou par correspondance. Dans des secteurs comme celui des titres-services, où les travailleurs sont rarement présents au siège de l'entreprise, c'est problématique. Idem pour les malades ou les absents le jour du vote. "Il faudra y être vigilant dans quatre ans", prévient Marie-Hélène Ska.

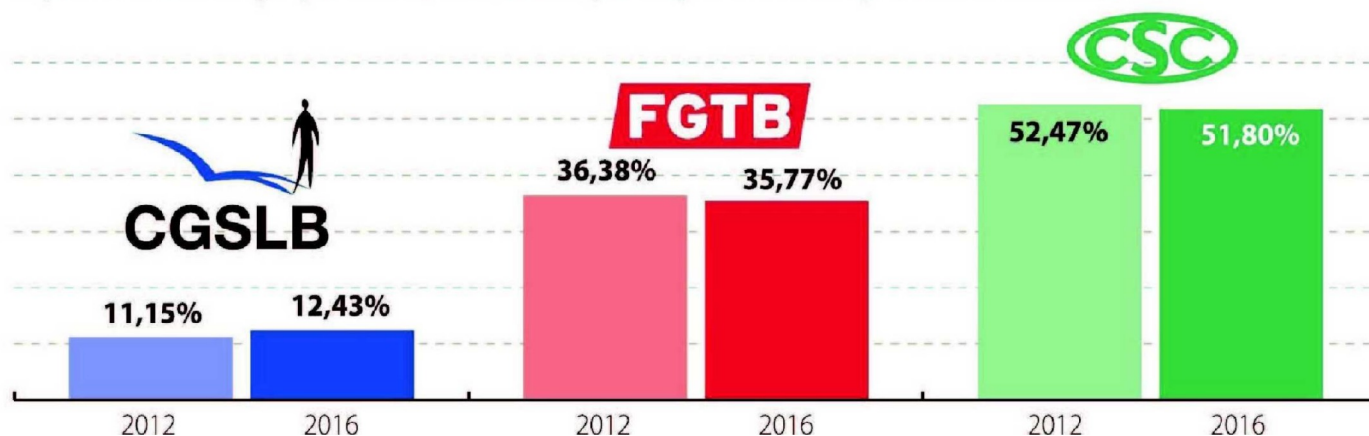
57,9

POUR CENT DES SIÈGES

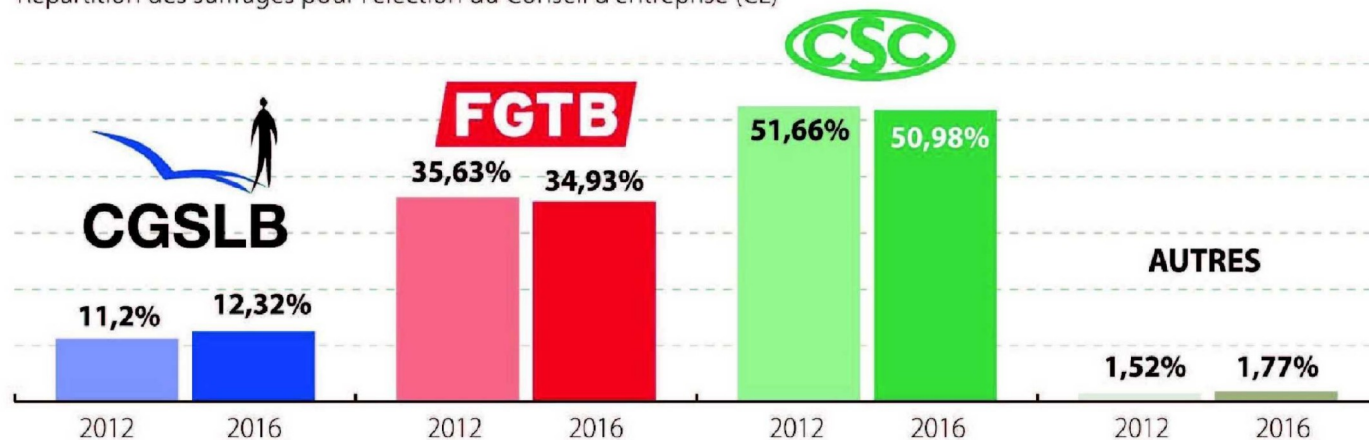
A l'issue des élections, la CSC a raflé près de 58 % des sièges au sein des CPPT dans les entreprises.

Résultats des élections sociales

Répartition des suffrages pour l'élection du Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)



Répartition des suffrages pour l'élection du Conseil d'entreprise (CE)



Source : Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale

IPM Graphics